

Que se passe-t-il à la MSA ?

La période de confinement est-elle propice à la remise en question de certains de nos acquis ? Les directions se sentent-elles pousser des ailes ? La preuve en quelques exemples :

COG : Nos dirigeants font durer le plaisir ...de ne pas embaucher et de ne pas nous payer !

La date de la signature de la COG est repoussée à fin mai au plus tôt.

Dans l'attente de la signature, les embauches et les mesures d'évolution salariale individuelles sont gelées (changement de degré, changement d'emploi, ...), à l'exception de l'attribution minimale des points d'évolution !!

ACCORD TEMPS DE TRAVAIL :

Avec le confinement et le télétravail imposé à l'ensemble des salariés du réseau, certaines Directions n'ont rien trouvé de mieux que de fixer unilatéralement le temps de travail pour tous à 35 heures / semaine. Donc fini les RTT et les heures supplémentaires au-delà de 35h ne sont bien sûr pas rémunérées !!

FIN DES RTT : IMPOSITION DES 35 H/SEMAINE ?

Dans des caisses du réseau, on demande aux élus de réfléchir à un retour pour tous aux 35 heures afin, je cite « cela sera plus facile pour que les femmes s'organisent ». En gros, ce sera plus simple pour elles pour s'occuper des enfants et préparer les repas !!

ACCORD TELETRAVAIL :

Des négociations ont lieu localement alors que l'accord national n'est pas signé !

Nationalement la FNEMSA souhaite un accord à minima et toujours aucune info sur une éventuelle prime pour les télétravailleurs !!

Et toujours ZÉRO revalorisation du point, donc perte de 1% de pouvoir d'achat supplémentaire en 2021. Dernière augmentation : 0,4 % en septembre 2017 !


Non à la régression sociale en MSA !

Avec la CGT revendiquez : Les mêmes droits pour tous, le respect des accords locaux, l'augmentation de la valeur du point de 20 %, le maintien des effectifs, la titularisation des CDD.

Si vous souhaitez être acteurs de votre vie professionnelle,

Montreuil, le 18 mars 2021






fédération
des
organismes
sociaux

REJOIGNEZ LA CGT

FNPOS Cgt / se syndiquer

VOUS SYNDIQUER



NOM - PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

EMAIL : PORTABLE :

PROFESSION : ENTREPRISE :

SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Bulletin d'adhésion à renvoyer à la

Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux

263 Rue de Paris - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex

Email : fede@orgasociaux.cgt.fr - Téléphone : 01 55 82 87 01 - Site : <https://orgasociaux.cgt.fr/>